





Invitation presse

23 janvier 2015

Conférence de consensus :

« Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives »

Le redoublement est-il une pratique pédagogiquement efficace ? Les élèves sont-ils tous égaux face au redoublement ? L'organisation scolaire en France favorise-t-elle le redoublement ? Pourquoi les parents et les enseignants demeurent-ils attachés au redoublement ? Comment les élèves perçoivent-ils le redoublement ? Quelles organisations scolaires et pédagogiques ont développé les pays qui ont supprimé le redoublement ? Ont-elles fait leur preuve ?

Deux points presse seront organisés pour vous présenter les objectifs, le contenu de la conférence, les travaux scientifiques originaux produis pour la conférence ainsi que, après les deux journées de séances publiques, les recommandations du jury.

<u>ler point presse : en amont de la conférence, le 27 janvier à 8h45 à la cité scolaire Paul Bert</u>

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire et l'Institut français de l'Éducation sont heureux de vous convier à leur première conférence de consensus intitulée « Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ? ». Les séances publiques se tiendront les 27 et 28 janvier 2015 à la cité scolaire Paul Bert (9 rue Huyghens, 75014 Paris).

Un point presse sera organisé, en amont de la conférence, le 27 janvier, de 8h45 à 9h45, à la cité scolaire Paul Bert, salle 110.

Ce premier temps permettra à la fois de :

- vous présenter les enjeux et le déroulé de la conférence ;
- vous exposer les travaux originaux produits par le Cnesco pour la conférence : en particulier une étude conduite en novembre 2015 auprès de collégiens et lycéens sur leur perception du redoublement qui révèle à la fois un fort attachement au redoublement, son impact psychologique négatif ainsi que l'adhésion dans des alternatives au redoublement.
- vous présenter des politiques d'établissements qui ont développé des stratégies innovantes afin de réduire le redoublement;
- poser vos questions aux promoteurs de la conférence, Michel Lussault Professeur à l'ENS de Lyon, directeur de l'IfÉ et Nathalie Mons Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise, présidente du Cnesco, ainsi qu'à des membres du jury.

Le programme des deux jours de la conférence vous est joint avec les biographies des experts et praticiens ainsi que les biographies des membres du jury.





2ème point presse : en aval de la conférence, le 4 février à 12h00, à la Présidence du Sénat

Immédiatement après les séances publiques de la conférence de consensus, le jury composé d'acteurs de terrain (enseignants, personnels de direction, d'inspection, de vie scolaire, administratifs, parents, élèves...) se réunira pour rédiger collectivement et à huit clos un ensemble de recommandations sur les huit grandes questions qui ont été posées lors de la conférence. La rédaction des recommandations sera l'aboutissement d'un travail de recherche, d'analyse, de discussion et d'échanges entre ces acteurs de terrain et les experts conviés.

Un second point presse sera organisé le 4 février, de 12h00 à 14h00, à la Présidence du Sénat, sous la présidence de Mme Françoise Cartron, Sénatrice de la Gironde, vice-présidente de la commission culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, vice-présidente déléguée du groupe socialiste au Sénat.

Ce deuxième temps d'échange vous permettra :

- de prendre connaissance des recommandations du jury ;
- d'interroger les membres du jury sur leurs choix et expérience ;
- de poser vos questions aux promoteurs de la conférence, Michel Lussault Professeur à l'ENS de Lyon, directeur de l'IfÉ et Nathalie Mons Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise, présidente du Cnesco.

A l'issue de la conférence de presse, le 4 février, de 14h30 à 16h30 (à la Présidence du Sénat), le Cnesco et l'IfÉ, remettront officiellement les recommandations du jury de la conférence de consensus à la communauté éducative représentée par le comité consultatif du Cnesco qui réunit toutes les parties prenantes du monde éducatif (associations de lycéens, de parents d'élèves, d'élus de collectivités territoriales, de jeunesse et d'éducation populaire, des organisations représentatives des personnels d'éducation, des organisations professionnelles et de salariés et de personnalités qualifiées).

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire est une **instance indépendante** créée par la Loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République, du 8 juillet 2013. Il est composé de scientifiques issus de champs disciplinaires variés, de parlementaires, provenant de la majorité comme de l'opposition, ainsi que de membres du Conseil économique, social et environnemental, nommés pour 6 ans.

Le Cnesco mène une évaluation scientifique et indépendante du système scolaire afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public. Il met à disposition son expertise sur les méthodologies d'évaluation. Enfin, il promeut une culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.

Le Cnesco conduit son action dans une **perspective d'ouverture à l'international, caractérisée par un réseau de chercheurs associés**. Il a ainsi été sollicité par la Commission Européenne pour évaluer scientifiquement les politiques scolaires dans le primaire et le secondaire.

Le Cnesco diffuse les résultats des évaluations auprès des professionnels de l'éducation et du grand public, à travers **un réseau de partenariats et des actions multiples** : rapports d'évaluation, conférences de consensus scientifique, conférences de comparaisons internationales, forums en région, formations universitaires pour les praticiens, kits pédagogiques d'animation de réunion...

L'Institut français de l'Éducation est une composante de l'ENS de Lyon.

L'IFÉ est une structure nationale de recherche, de formation et de médiation des savoirs en matière d'éducation, fondée sur une interaction permanente avec les communautés éducatives, grâce au recrutement de professeurs détachés et de professeurs associés.

Sur le plan international, l'Institut français de l'Éducation est inséré dans tous les grands réseaux de recherche, de l'UNESCO à l'OCDE. Grâce à ses ressources documentaires et à un dispositif d'accueil aussi simple qu'efficace, il est la porte d'entrée des chercheurs étrangers travaillant sur le système éducatif français.

CONTACT PRESSE

Amandine Blanchard-Schneider
Chargée de communication et de partenariats
Cnesco 31-35 rue de la Fédération 75 015 Paris
Tél. 01 55 55 77 11 / 06 03 08 89 44
amandine.blanchard-schneider@education.gouv.fr
www.cnesco.fr
Twitter: Cnesco_Educ